



Pêches et Océans
Canada

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions n° : F5211-180610

Date de clôture : Jeudi, 6 Décembre 2018

Heure de clôture : 14 h (heure de l'Atlantique)

Cet appel d'offres est pour Pêches et Océans Canada.

Titre : Construction de brise-lames

Lieu des travaux : Spirit Cove, T.-N.-L.

La présente trousse d'appel d'offres comprend ce qui suit :

1. Avis d'appel d'offres
2. Plans et devis
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire – à remplir par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT

Veillez faire parvenir votre proposition électronique à l'adresse suivante

: DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à **10 Mo**. Au-delà de cette limite, le MPO pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel ou de transmettre plusieurs courriels pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que le MPO la reçoive avant la fin de la période indiquée dans la demande de proposition (DP).

Pour les soumissions transmises par courriel, le MPO ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à la transmission ou à la réception. Le MPO transmettra un courriel de confirmation aux soumissionnaires une fois la soumission reçue.

Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier

Pêches et Océans Canada,
À l'attention de : Kimberly Walker
Réf. : F5211-180610
Centre d'approvisionnement – Bureau de Fredericton,
301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Veillez prendre note de ce qui suit :

Tous les Sécurité des offres de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n° 1 ou n° 2.

PRODUITS LIVRABLES ET PORTÉE DES TRAVAUX

La portée des travaux comprend la fourniture des installations de chantier, de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement requis pour la construction de brise-lames à Spirit Cove (T.-N.-L.). Les travaux seront exécutés en stricte conformité avec le devis et les plans connexes, et ils seront assujettis aux modalités du contrat.



Les travaux à effectuer comprennent les tâches suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- Excavation du matériel de plage existant et fourniture/installation d'une géogrille en polypropylène, comme indiqué sur les dessins ci-joints.
- Fourniture et installation d'un nouveau noyau en enrochement, de nouvelles pierres de filtration et pierres de protection, comme il est indiqué sur les dessins.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours à leurs propres frais et au moment qui leur convient afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires et des moyens d'accès au site, et d'examiner et de vérifier la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol, et toutes les installations qui leur seront nécessaires. Les entrepreneurs doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et aux autres circonstances qui pourraient avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera accordée par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence dans l'observation ou la détermination appropriée des conditions applicables.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités devront lire la section du devis portant sur les exigences en matière de santé et de sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

DATES DE DÉBUT ET DE FIN PRÉVUES

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. Ce projet devrait se terminer **12 semaines après la date d'attribution du contrat.**

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimum acceptable de l'assurance responsabilité civile et de protection contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par occurrence. Toutes les soumissions **doivent** présenter une confirmation de la compagnie d'assurance du soumissionnaire que l'assurance nécessaire sera disponible au moment de l'attribution du contrat.

Période de questions et réponses : le MPO accepte les questions des soumissionnaires **jusqu'au Jeudi 29 Novembre 2018 à 14 h (heure de l'Atlantique)**. Celles-ci doivent être transmises **directement et seulement** à l'agente de négociation des marchés dont le nom figure ci-dessous.

Les demandes de renseignements concernant le présent appel d'offres doivent être transmises **SEULEMENT** par écrit, en faisant parvenir un courriel à la personne qui suit :

Kimberly Walker

Agente principale des contrats

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca